

E2MB Objectifs

- A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable de prévenir les risques d'incendie et de mettre en œuvre les moyens à sa disposition pour combattre un sinistre en attendant l'arrivée des secours, en appliquant les consignes générales de sécurité définies par l'entreprise

Public concerné

Personnels désignés par l'employeur dans le cadre de la consigne de sécurité incendie de l'établissement, pour intervenir avec les moyens de première intervention

Prérequis

Aucun prérequis

Tarif

INTRA : sur devis

Dispositif de suivi - Validation des acquis – Support stagiaires

Fin de formation

- Ouverture de la session : Recueil des attendus des stagiaires – Tour de table
- Feuille d'émargement par demi-journée
- Evaluation continue tout au long de la formation Test Validation des acquis en fin de formation
- Fermeture de la session : Retour sur les attendus recueillis
- Questions/réponses
- Remise du support sur clé USB
- Questionnaire de satisfaction stagiaire et client
- Attestation de formation individuelle

Moyens pédagogiques techniques, encadrement et animation

- Formation en présentiel
- Exercices pratiques et mise en situation d'évaluation représentent 20 à 30% du temps de formation
- Ordinateur portable et vidéoprojecteur, paper board
- Support d'animation pédagogique standardisés, en vidéo projection
- Manipulation extincteurs en sécurité, matériel apportés par le formateur
- Formateur : animateur/consultant en prévention des risques professionnels

Durée

➤ 3,5 heures

INTRA

Programme

Enseignements théoriques

- Les fondamentaux de la réglementation
- Définition et principe de la combustion
- Les modes de propagation du feu
- Les différentes classes de feux
- Les moyens d'extinction :
 - Mise en œuvre
 - Appareils de lutte contre l'incendie
 - Procédés d'extinction
- L'organisation de la sécurité incendie : l'Evacuation
- Prévention et recommandations
- Les équipements techniques
- Vidéos

Enseignements pratiques

- Exploitation de la consigne de sécurité incendie
- Application des consignes
- Alerte des secours
- Mise en œuvre des moyens d'extinction : manipulation extincteurs BAC à feu

Bilan

Réglementation

incendie :

Articles R4227-28, R4227-38 et 39, R4141-17 du Code du Travail.

Formation à la sécurité :

Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail.

Recommandation : Règle APSAD R6

Effectif préconisé par session :
3 stagiaires minimum
12 stagiaires maximum